Lundi 13 Décembre 1926
N° 23.342 - Sté LUCE - Le n° 0,25
EDITION DE PARIS
5 heures du matin

Le Petit Journal

LES GRANDES ENQUETES DU « PETIT JOURNAL »

Faut-il stabiliser le franc ? Quand ?... Comment ?...

II. — L'interview de Madame « La Foule »

Connaissez-vous M. Edmond Benoît ? Non ? Moi non plus. Il y a cependant longtemps que je le cherche. J'espère bien ne jamais le rencontrer. C'est toujours lui que je demande quand je monte les escaliers des maisons où je n'ai pas le droit d'entrer, car je n'y connais personne mais je voudrais bien savoir ce que pensent les gens qui y habitent. Pour cela je tirais hier la sonnette d'un premier étage à droite d'une maison de Belleville : « Essuyez vos pieds, s'il vous plaît. »

— M. Edmond Benoît, je vous prie.

— Ce n'est pas ici.

— Vous en êtes sûre, madame ?

— Il me semble, monsieur. Je ne m'appelle pas madame Benoît. Je m'appelle madame Mussillon. Qu'est-ce qu'il fait monsieur Benoît ? C'est pas le lanternier du cinquième ? »

Car le métier est un état civil. On connaît les gens par leur profession. Je demande alors, pour me tirer complètement d'erreur, ce que fait M. Mussillon. Il est comptable. Je félicite. Nous faisons avec Mme Mussillon qui a un peu de loisir une copieuse conversation :

— Bon métier, me dit-elle, mais ça a été meilleur. Après sa journée mon mari tenait les écritures de commerçants. Ils n'ont plus grand'chose à porter sur leurs livres, en ce moment. C'est la crise. La comptabilité rapporterait. A cette époque ci, tous les ans, j'habillais des poupées pour les cadeaux. Voyez j'ai les mains vides. »

Je remercie et je vais tout de même voir si M. Edmond Benoît n'est pas le lanternier du cinquième. Une belle fille m'ouvre :

— Mademoiselle Marthe Benoît ?

— Non, ce doit être en face, de l'autre côté de la rue.

— J'en viens.

— Qu'est-ce qu'elle fait ?

Toujours le métier qui complète la personnalité. Je réponds qu'elle est vendeuse.

— Dans quoi ?

Je peux être généreux. J'ai envie d'accorder : « Dans les perles fines. » Mais je dis : « Dans la couture. » Ça me réussit.

— Comme moi, dit l'enfant gracieuse.

— Un bon métier.

— Pas aujourd'hui, monsieur. Moi je suis rue Richepanse.

— Oui, si toutes les panses...

— Etaient dans la même panse, ça ferait une riche panse. On voit que vous êtes de la partie, monsieur. On ne vend rien. Quand la livre montait on était crevé de commandes. Quand elle a baissé, des clientes étrangères sont parties sans prendre livraison. Il nous restait comme adresse le numéro de leur chambre à l'hôtel. On se disait ça va ralentir, mais le franc remonte ; il fera moins cher vivre. Eh bien monsieur, c'est plus du ralentissement, c'est la panne de clientes. Personne dans les salons. On renvoie des mains partout. Je connais des maisons où on n'a pas fait la Sainte-Catherine. On n'avait pas le cœur à ça. »

Pourquoi n'irais-je pas en face vérifier s'il est vrai que M. Benoît y habite. Je frappe à plusieurs portes ; on ne répond pas. Bon signe. Les gens sont au travail. Enfin je trouve quelqu'un avec qui engager la conversation. C'est un basané qui semble s'être mis des lunettes de cirage tant il y a de noirceur flans ses yeux et ses orbites. Il me répond :

— Yo sais pas.

— Espanu, Hombre.

— Si, sènor.

— Et qu'est-ce que tu fabriques ?

— La chaussure. Mais fini lou trabajo.

Ce chômeur étranger n'est pas décidé à retourner dans son pays. Il espère en la fortune de l'industrie française. J'apprends de lui qu'on a d'abord renvoyé de l'usine tous les ouvriers étrangers, et maintenant les Français. Pourquoi la chaussure a-t-elle tendance à se mettre à l'avant-garde du chômage dans les périodes de crise commerciale ?

L'heure du repas n'est pas pour un enquêteur celle du loisir. Au contraire, voici des interlocuteurs précieux, qui sont en contact avec la clientèle. Ce sont le garçon de restaurant, le sommelier. Celui-ci a les rubans de la croix de guerre et de la médaille militaire au revers de sa veste noire. Il m'est bienveillant malgré que je ne boive que de l'eau :

— Je suis content de ce qui arrive, me dit-il. Nos clients se sont fondus. Ils sont tombés dans la limonade mais le franc en sort. Le patron fait une sale tête mais il ne fermera pas boutique pour ça. C'est celui qui est assis dans le coin. Avant, il ne s'asseyait jamais pendant le service. Maintenant il a besoin de réfléchir. On a renvoyé quatre commis à la cuisine. Les chefs de partie font tout le travail et ils ont du temps de reste. »

Après le restaurant, le grand magasin est un lieu propice à interviewer Madame la Foule. Ce n'est pas la peine de crier : « Vendeur ! » au rayon cravates. Ils arrivent plusieurs tout de suite dès que le client paraît. On a l'impression qu'on compte dans le monde. Où est la foule du déballage de la période des étrennes ? Au prix de deux lavallières, j'ai une bonne documentation :

— L'année dernière à cette époque, la maison facturait deux millions par jour. En ce moment on n'atteint pas 600.000 francs. Ça fait quarante millions par mois sur lesquels l'Etat ne percevra pas l'impôt. A quoi sert, Monsieur, que le franc remonte si les affaires s'arrêtent ? On nous sommes mangés par les étrangers ou nous crevons de faim. Nous voulons le juste milieu. On voit bien que M. Poincaré ne vend rien. Il est au mois et pas à la quelte. »

Le rayon cravates s'anime mais conclut :

— Il ne vous faut plus rien, Monsieur ?

Et je m'applique à aborder tous les gens que je connais ou que je crois connaître, par la formule :

— Ça va les affaires ?

Je ne peux pas vous répéter tout ce qu'on m'a répondu. J'ai promis d'être, dans cette enquête, très convenable. Mais les propos d'un patron du textile m'ont paru rares. Il fut courtois et parla ainsi :

— Si mes ouvriers descendent dans la rue, Monsieur, je vais avec eux. On nous ruine. Comment voulez-vous que je travaille. La valeur de mes stocks de tissu coton a baissé de 65 pour cent. Les Banques me refusent le crédit. Mes clients annulent tous les ordres. Alors je deviens révolutionnaire. »

Ainsi les livres de comptabilité comptaient plus pour établir l'opinion de cet homme que les ouvrages de doctrine sociale. Je voulais lui démontrer ce que cette méthode avait d'incomplet mais cela ne servit de rien. Et il me dit :

— C'est facile de parler quand on ne fabrique pas. Croyez-vous que ça ne me crève pas le cœur d'arrêter mes métiers ? Vous dormez, vous, Monsieur, moi je ne dors plus. »

Ainsi questionnant, j'entrais peu à peu, par conversation avec Madame la Foule, dans l'intimité de ce grand drame social qui s'appelle la Crise.

Et j'arrivais à la certitude qu'il était urgent de demander aux hommes compétents de la nation :

Faut-il stabiliser le franc ?
Quand ?... Comment ?...

Pierre Hamp.

UN LÉVRIER CHAMPION

La course de lévriers, qui a eu lieu hier au Parc des Expositions, a été gagnée par « Billons ».

Vingt-deux éléphants contre un rhinocéros échappé d'un cirque

Francfort, 12 Déc. — Devant un grand cirque actuellement en tournée à Francfort, les passants terrifiés se sont cru un instant transportés au plus profond de la jungle, en assistant à un terrible combat, livré par un rhinocéros nommé Œdipe, à une troupe de 22 éléphants énormes.

Ce rhinocéros s'étant échappé de son cage, le directeur du cirque l'avait aussitôt fait cerner par l'armée des pachydermes, qui faillit bien être mise à mal par les charges furieuses et répétées du fougueux Œdipe. Cependant, on réussit à le maîtriser au lasso et à le réintégrer dans son domicile.

Les Montpelliérains sont tous barons...

Montpellier, 12 Déc. — Le baron de Caravette, qui habitait Montpellier, mourut en l'an de grâce 1537, en légiférant à sa ville natale tous ses biens, ainsi que sa baronnie. Tous les Montpelliérains naissent donc avec le titre de baron et c'est pour défendre ce titre qu'une société va se fonder.

UN GRAND POETE QUI S'EN VA

JEAN RICHEPIN est mort hier de grippe infectieuse

La vie et l'œuvre du chantre des « Gueux »

Dans sa villa de Pacy, hier matin, un peu avant six heures, le poète Jean Richepin s'est éteint. Il allait avoir 78 ans le 4 février prochain.

C'est une grippe infectieuse qui l'a emporté. Elle avait débuté par un rhume que le grand écrivain, toujours infatigable, avait gagné en « tournant » lui-même, dans un studio, le principal rôle d'un film composé d'après son drame, *Le Chemineau*. Le rhume s'aggrava. Jeudi matin, Jean Richepin s'éteignait, victime d'une syncope qui devait se prolonger jusqu'à son dernier

Jean Richepin

soupir. Il est mort sans avoir repris connaissance, sans souffrance et sans dire un mot, entre les bras de sa femme, en présence de ses quatre fils et de ses petits-fils. Son vieil ami, Raoul Ponchon, était également à son chevet.

Quand, une première fois — c'était le 16 septembre dernier — le bruit avait couru que Jean Richepin était gravement malade, le poète tint à rassurer lui-même, par *télégramme*, un de ses plus intimes amis :

« Je suis, disait-il, en santé parfaite, dans notre délicieux Val-André, paradis d'où je vous envoie de cordiales poignées de mains, dont l'une pleine de figues. »

Comment trouvez vous le goût de ces figues-là, dans la main de ce lyrique enchanté de soleil automnal, ivre de vendanges et de grand air, et qui mordait encore, à pleine mâchoire, aux fruits de la vie, lorsqu'est venue heurter à ses oreilles, la prématurée rumeur de mort ? Est-ce que ces figues ne font pas figure de symbole ? Est-ce qu'elles ne signifient pas, magnifiquement, l'amour ardent de la nature, de la joie, de la liberté, de ce lyrisme enfin, savoureux et fécond, qui soutint Jean Richepin jusqu'à ses derniers jours et le pare à jamais du nom d'inspiré ?

(*Voir la suite en deuxième page*)

Aux Vérités de La Palisse

De temps à autre un communiqué officiel porte à notre connaissance qu'un certain nombre de bouchers parisiens ont été rappelés à l'ordre pour avoir vendu des gigots ou des entrecôtes à un prix qui dépassait sensiblement le prix normal.

Si nous comparons le nombre des bouchers de la capitale réprimandés au nombre des bouchers qui y sont patentés, nous observons qu'il s'agit d'une petite minorité.

Mais alors se pose naturellement la question suivante : Comment se fait-il que cette petite minorité obtienne de sa clientèle un prix supérieur puisque ladite clientèle pourrait s'approvisionner au prix normal cinquante ou cent mètres plus loin ?

Poser la question c'est la résoudre.

Il y a encore aujourd'hui une catégorie d'acheteurs qui ne regarde pas au prix et dans beaucoup trop de ménages manque la ménagère pour veiller au coulage.

A toutes les époques d'inflation monétaire le même phénomène s'est produit : on dépense sans compter, on « mange » son argent de peur qu'il se gâte, on anticipe sur ses revenus, on entame son capital.

A quoi bon épargner, en effet, lorsque l'épargne perd chaque jour un peu de sa valeur ?

Mais voici que le franc se revalorise : les mœurs vont changer.

Et déjà, me semble-t-il, elles commencent de changer.

A la hausse, le consommateur, craignant de payer plus cher, se hâte d'acheter.

A la baisse, le consommateur, espérant payer moins cher, diffère ses achats.

La hausse engendre la hausse et la baisse engendre la baisse.

Momentanément !

Car la hausse des produits en poussant à la production, amène la surabondance, facteur de baisse, tandis que la baisse, en freinant la production, aboutit à la disette, facteur de hausse. Vaches grasses puis vaches maigres, comme dit l'histoire sainte, qui est pleine d'enseignements.

Pourvu que la monnaie soit saine, garde une valeur fixe, cette alternance de hausse et de baisse, qui est le rythme et comme la respiration des sociétés modernes, n'a pas de conséquences graves.

Mais si la monnaie elle-même cesse d'être la mesure, l'étalon des autres marchandises, les oscillations s'amplifient et deviennent dangereuses, dans les deux sens.

Un grand pays ne peut pas vivre longtemps sans une monnaie stable.

Monsieur de La Palisse.

PRES DU PERE-LACHAISE...

Un ivrogne jaloux

qui vivait avec sa belle-sœur

vitriole son neveu

fils de cette femme

C'est, avoue-t-il, son amie qu'il voulait défigurer

Il se constitue prisonnier

Un attentat au vitriol, dont l'auteur, Grégoire-Joseph Marmottan, 41 ans, manœuvre, est un ancien colonial, alcoolique invétéré et depuis des années atteint des fièvres, a été commis, la nuit dernière, à minuit trente, 227, rue des Pyrénées, à Paris, au domicile que le criminel partageait avec sa belle-sœur Julia, âgée de 38 ans, veuve de guerre.

Au cours d'une crise d'alcoolisme, le manœuvre, qui croyait sans aucun doute avoir affaire à son amie, lança le contenu d'une bouteille de vitriol à la figure du fils de celle-ci, Robert Marmottan, âgé de 18 ans, fonctionnaire au ministère des Finances et musicien de talent.

Grièvement brûlée à la face, l'œil gauche perdu, la victime fut aussitôt transportée à l'hôpital Tenon, tandis que le meurtrier, après force libations dans les débits du quartier, allait, à 7 heures, hier matin, se constituer prisonnier au poste de police de Notre-Dame.

Les brutalités d'un ivrogne

Depuis la mort de son frère, Grégoire Marmottan qui, trop souvent, abandonnait ses occupations pour se livrer à sa passion pour la dive bouteille, avait noué des relations intimes avec sa belle-sœur et était venu partager avec elle le logement qu'elle occupait, 96, rue de Ménilmontant.

Cette liaison fut bientôt brouillée par des querelles, des paroles nigrodouces. Puis, un jour, en 1923, le manœuvre menaça sa belle-sœur de mort. Celle-ci alors porta plainte au commissaire de police du Père-Lachaise qui dressa procès-verbal à l'irascible Grégoire.

La vie commune reprit de nouveau. Mais, en 1925, accusé une fois encore de violences à l'égard de sa belle-sœur et, par ailleurs, auteur d'un cambriolage commis dans les caves de l'immeuble qui l'abritait, Grégoire Marmottan fut arrêté et purgea une condamnation à quatre mois de prison.

A la suite de cette aventure, Mme

(Photos Petit Journal.)
Marmottan, son neveu Robert et sa belle-sœur

Julia Marmottan vint habiter 227, rue des Pyrénées, où, une fois sa peine terminée, l'ancien colonial, son ami, vint la relancer.

(*Voir la suite en troisième page.*)

Mme Lefebvre sera probablement transférée à la Maison Centrale de Rennes

Il est probable que — d'ici quelques semaines — Mme Lefebvre, condamnée à mort pour assassinat de sa belle-fille, et graciée, nous l'avons dit, par M. Doumergue, qui a commué sa peine en celle de réclusion perpétuelle, sera transférée à la maison centrale de Rennes où elle rejoindra la fameuse Mme Bessarabo.

LE PRINCE DE GALLES PASSE A PERPIGNAN

Perpignan, 12 Déc. — Le prince de Galles, voyageant incognito, accompagné d'un officier d'état-major, venant de Toulouse et se rendant à Barcelone en automobile, est arrivé à Perpignan dans la nuit. Il est reparti dans la matinée.

A GENÈVE, M. BRIAND A OBTENU un règlement amiable et sans arbitrage du conflit sur le contrôle militaire

L'ALLEMAGNE FERA A LA CONFERENCE DES AMBASSADEURS DE NOUVELLES PROPOSITIONS

Le contrôle interallié cessera le 31 Janvier prochain et sera remplacé sans interruption par les investigations de la S.D.N.

(De notre envoyé spécial)

Genève, 12 Déc. — Grâce l'avant-dernier jour, accord le dernier jour : les négociations qui viennent de prendre fin à Genève n'ont pas fait exception à la règle. Après deux laborieuses réunions, dont la première ne dura ous

M. Jules Cambon
Président de la C. D. A.

moins de trois heures, les représentants des puissances « locarnienne » et du Japon se sont mis d'accord sur le texte d'un protocole qui règle enfin la question du contrôle militaire à la satisfaction de tous les intéressés, et en tenant compte de tous les scrupules et de toutes les préoccupations qui s'étaient fait jour en France au cours des dernières journées.

Il n'est plus question de la solution qui comportait un arbitrage sur l'interprétation juridique des clauses militaires du Traité de Versailles. M. Stresemann, dans un esprit de conciliation auquel M. Briand a tenu à rendre hommage, s'est rallié à la formule que le chef de la délégation française avait suggérée il y a deux jours. On s'est rendu compte, en effet, de chaque côté, que l'arbitrage ne peut jamais être qu'un pis-aller, un moyen suprême de résoudre périlleusement un conflit irréductible et qu'il vaut mieux avant d'y recourir, épuiser toutes les possibilités d'accords amiables. C'est ce qui a été fait dans cette journée de dimanche et le succès a récompensé l'effort des négociateurs.

En premier lieu, le gouvernement allemand s'est décidé à transmettre à la Conférence des Ambassadeurs par l'intermédiaire du général Von Pawels qui se trouve encore à Paris, de nouvelles propositions en vue du règlement de la question des fortifications et de la question du matériel de guerre. Ces nouvelles instructions n'auraient pas de sens si elles n'étaient pas rédigées de manière à rendre possible une orientation plus satisfaisante des pourparlers qui vont se poursuivre à Paris. Sur le premier point litigieux (ouvrages fortifiés de la Prusse Orientale) le gouvernement du Reich paraît disposé à admettre la discrimination entre les ouvrages de caractère défensif qui peuvent subsister et les fortifications propres à une utilisation offensive qui doivent disparaître. Sur le second point (exportation du matériel de guerre) l'Allemagne s'engagerait à ne plus constituer de stocks en territoire étranger. Dans ces conditions, il est permis d'espérer que la Conférence des Ambassadeurs, après un nouvel examen approfondi des deux questions pourra se déclarer satisfaite. En attendant qu'elle se prononce, l'Allemagne s'engage à laisser les choses en état et à suspendre les travaux de fortification qui peuvent être en cours d'exécution.

D'autre part, la commission interalliée de contrôle militaire sera rappelée d'Allemagne à la date du 31 janvier prochain et à partir de cette date le contrôle éventuel du désarmement allemand par les investigations de la S. D. N. aura son application dans les conditions prévues par les décisions du Conseil. Si comme tout le fait prévoir, la Conférence des Ambassadeurs déclare avant le 1er février que l'Allemagne a complètement satisfait à ses obligations de désarmement, la question du contrôle militaire se trouvera complètement réglée. Dans tous les cas, il est prévu dans le protocole qui vient d'être signé que les deux questions restant en litige seront portées devant le Conseil qui ordonnera les investigations nécessaires et se prononcera d'après le rapport des enquêteurs. Il n'y aura donc aucune interruption, aucune solution de continuité entre l'ancien et le nouveau contrôle ; il y en aura d'autant moins que le protocole du 12 décembre prévoit dans son paragraphe 6 la constitution à Berlin d'un organisme de transition et de liquidation. Il s'agit d'une commission d'experts militaires, un pour chacun des gouvernements représentés à la Conférence des Ambassadeurs, qui auront mission de constater l'exécution de toutes les mesures de désarmement qui demandent encore un certain délai. La présence de ces experts techniques à Berlin constituera pour les puissances alliées une garantie supplémentaire pour l'exécution intégrale des clauses militaires du traité de paix.

On voit que rien n'a été négligé pour donner à l'opinion, en France et dans les autres pays alliés, tous les apaisements possibles et on se félicitera que ces présentations efficaces aient pu être prises avec le complet acquiescement du gouvernement allemand. *Il n'est pas inutile de souligner, d'autre part, que le protocole final des négociations a été signé avec l'approbation explicite des délégués de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie, avec qui M. Briand s'était maintenu en contact jour par jour pour ne pas dire heure par heure, pendant toute la durée des pourparlers.* Ainsi se trouve éliminé, selon toute précision, d'une manière définitive, un conflit dont la persistance inquiétait beaucoup de Français et risquait d'entraver tout progrès ultérieur d'une politique de rapprochement raisonnable et réaliste avec l'Allemagne.

Marcel Ray.

LE RESPECT S'EN VA

— Baptiste, redoublez de surveillance !... Attention aux cambrioleurs !...
— Monsieur n'a rien à craindre. En ce moment les voleurs n'opèrent que chez les gens très bien !...

APRES L'« APOLLO » DE ROME

Le feu ravage la "Scala" de Bordeaux

La panique parmi les spectateurs 11 blessés, 600.000 fr. de dégâts

Bordeaux, 12 Déc. — La représentation à grand spectacle d'une revue battait son plein, aujourd'hui, au théâtre de la Scala ; les « Girls » venaient de danser un ballet chinois ; il était 17 heures 15 ; les applaudissements crépitaient, lorsqu'une des artistes qui évoluaient sur le plateau, aperçut un éclair dans les cintres de la scène. Elle jeta un cri : « Le feu ! » L'orchestre, le parterre, les galeries étaient bondés. Les spectateurs affolés se dressèrent ; déjà un décor, mordu par les flammes, se disloquait : ce fut alors dans la salle, parmi les cris d'effroi, la ruée des spectateurs vers les portes de sortie et de secours, et dans les coulisses, la fuite des artistes, des machinistes et du personnel.

(*Voir la suite en troisième page.*)

EVE LAVALLIERE SOUFFRANTE N'ENTRERA PAS AU COUVENT

Toulon, 12 Déc. — La santé de Mlle Eve Lavallière ne s'est pas améliorée. L'artiste qui est devenue à demi-impotente ne quitte plus le petit appartement qu'elle a loué dans la basse ville, et ne peut plus songer à entrer au couvent comme elle en avait manifesté le désir, le mois dernier encore. Chaque jour son confesseur vient la visiter et lui donner la communion, la réconfortant de son mieux, cherchant à lui faire oublier ses souffrances pour ne songer qu'au salut de son âme.

PIQUE PENDANT une OPERATION UN INTERNE SUCCOMBE

Un jeune interne de 24 ans, le docteur Henri Vadon, s'était piqué en opérant une malade atteinte de cancer. La piqûre s'enveninma et il y a environ un an, on dut l'amputer du bras gauche ; la Légion d'honneur fut épinglée sur sa poitrine dans son lit d'hôpital.

Le jeune médecin ne se remit jamais complètement et voici quelques jours il entrait dans une clinique de la rue Puccini pour se faire soigner. Son état général s'aggrava subitement et hier, à 16 heures, il succombait au terrible mal.

Il était le fils du docteur Vadon, de Saint-Raphaël (Var).

IL VOULAIT ESCALADER LA TOUR EIFFEL

Il est conduit au poste de police

Au début de l'après-midi, un jeune maçon âgé de 17 ans, Vénico Peresson, demeurant, 165, avenue de la République, à Nanterre, a tenté d'effectuer l'ascension de la Tour Eiffel par le pilier extérieur sud. Il a été arrêté au moment où il arrivait à la première plate-forme de la Tour et a été conduit au commissariat de l'Ecole Militaire.

OUI...
vous ferez tous notre
Grand Concours des
Jeux de Patience
doté de
600.000 francs
de prix
dont 11 automobiles
Et cela vous amusera follement
Et vous trouverez !

L'ELECTION LEGISLATIVE DU NORD

La liste d'union nationale obtient les 3 sièges

Les électeurs du département du Nord étaient appelés, hier, à élire trois députés en remplacement de MM. Dolsy, Saint-Venant et Macarez, décédés. Les deux premiers avaient été élus le 11 mai 1924 sur la liste socialiste S.F.I.O. ; le troisième sur la liste de la Fédération républicaine.

Voici les résultats du scrutin :

Inscrits : 516.148 ; suffrages exprimés : 437.683.

Ont obtenu : *Liste d'Union nationale* : MM. Coquelle, 193.363 voix, élu ; Carlier, 192.236, élu ; Coutel, 192.560, élu ; *liste socialiste S.F.I.O.* : MM. Inghels, 142.095 voix ; Salengro, 141.274 ; Debeurl, 140.808 ; *liste d'Union des républicains du Nord* : MM. Desjardins, 30.548 voix ; Sellier, 30.274 ; Davaine, 30.333 ; *liste communiste* : MM. Thorez, 65.803 voix ; Bonte, 65.779 ; Declercq, 65.547.

Les résultats comparés

Voici un tableau comparatif des résultats de 1924 et de 1926 :

	11 Mai 1924	12 Déc. 1926
	environ	environ
Communistes et Socialistes	67.300 voix 158.000 voix	66.010 voix 142.500 voix
Union des républicains ..... (Liste des radicaux n'ayant pas accepté l'entente avec la droite).	—	30.500 voix
Fédération républicaine et Entente républicaine réunies.	215.000 voix	101.000 voix

Le nombre des votants est resté approximativement le même et a atteint 82 % environ des inscrits.

Les communistes annonçaient une grosse poussée en leur faveur. Or, ils n'enregistrent, en réalité, aucun progrès.

Les socialistes perdent environ 13.000 voix et il leur manque environ 2.500 voix pour obtenir le quotient, par conséquent un siège.

La liste nouvelle d'Union des Républicains — qui a groupé les républicains de l'ancienne Fédération n'acceptant pas l'entente avec la droite — devait dans l'esprit de ceux qui la sont tenaient obtenir environ 30.000 voix. Ce résultat a été atteint.

Les dispositions de la loi électorale sont telles qui si une *seule liste* atteint le quotient (c'est à dire, dans le cas actuel, le tiers des votants), cette liste obtient tous les sièges.

Ainsi la liste d'Union nationale, dont le chiffre de voix est de 44 0/0 du total des votants, étant la seule liste qui obtient le quotient, se voit attribuer les 3 sièges.

M. Turati, chef du parti socialiste italien se serait réfugié en Corse

M. TURATI

Calvi, 12 Déc. — Une chaloupe, montée par huit passagers italiens, dont l'un se dit être le député Turati, leader du parti socialiste, a accosté aujourd'hui, près de Calvi. Il s'agirait dès lors de proscrits italiens qui se seraient enfuis de leur pays.

LES BANDITS DE MILAN

Palastro et Massari

Les deux bandits italiens que les patrouilles de gendarmes et de milices fascistes continuent à poursuivre activement dans la région de Vintimille.